



Lavoir



Maison du garde-barrière

Fiche randonnée



# Boucle des étangs



SAINT GENIES



## Conseils pour randonner

-  N'oubliez pas que vous n'êtes pas des chameaux, **prenez donc de l'eau dans votre sac !**
-  A moins que vous ne soyez des Robinsons Crusoé, prévoyez de **bonnes chaussures de randonnée !**
-  **Soyez respectueux de la nature** : les fleurs sont tellement plus belles dans leur écrin de verdure !
-  Comme les animaux, ne laissez que des traces qui s'effacent ! **Pas de déchets !**



Partager vos avis et vos photos sur Instagram ou Facebook ! [#fenelontourisme](#) [#randofenelon](#)

Si vous rencontrez des problèmes d'entretien et de balisage, merci de nous le signaler via l'adresse [tourisme@paysdefenelon.fr](mailto:tourisme@paysdefenelon.fr) ou dans nos bureaux d'information touristique

**Secours : 18 ou 112 / SMS d'urgence pour sourds et malentendants : 114**



## INFO PARCOURS

Distance : **7.2 km**  
 Dénivelé : **+251 m**  
 Temps : **2h30 à pied**  
 Balisage jaune

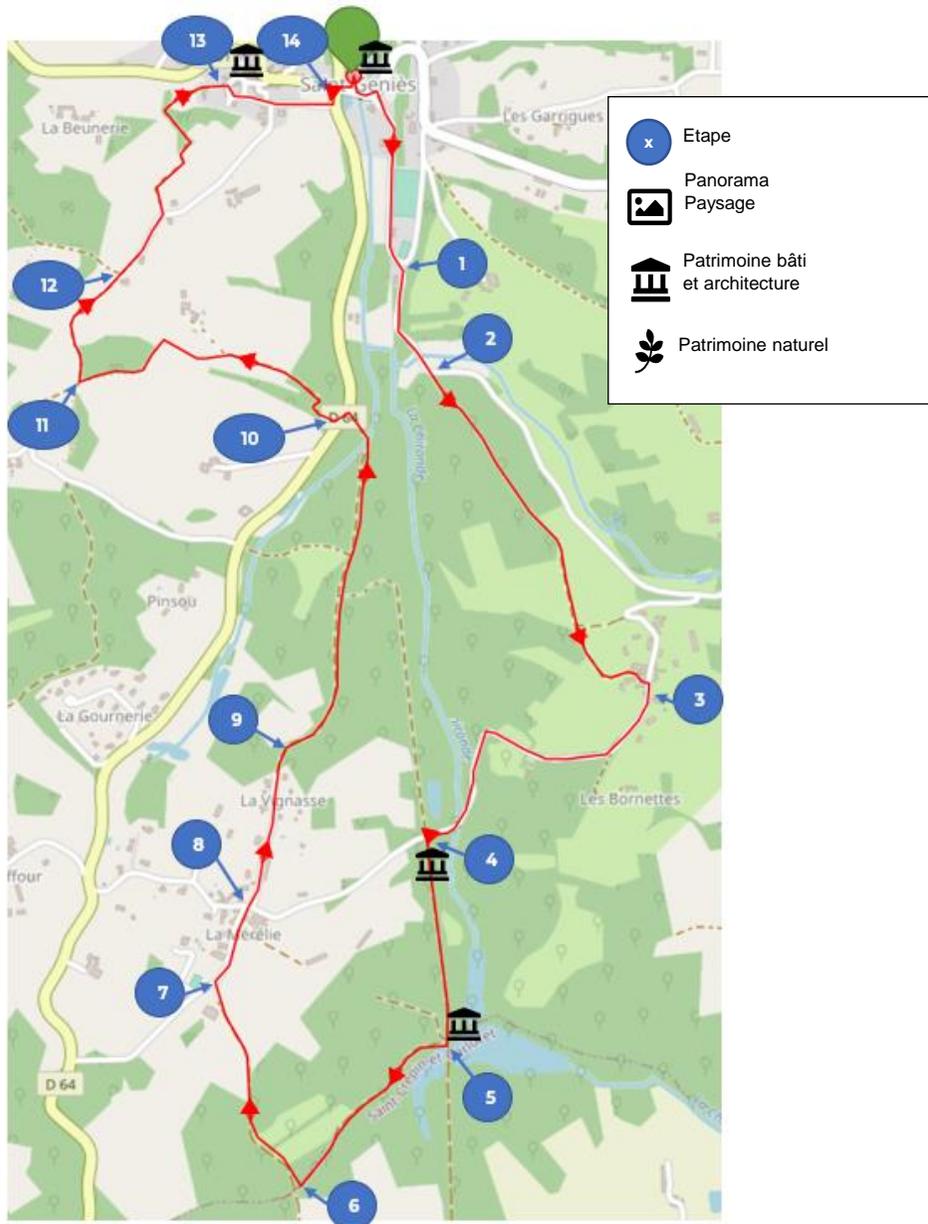
Office de Tourisme  
 du Pays de Fénelon  
 ZA. Rouffillac  
 24370 Carlux  
**05 53 59 10 70**  
[tourisme@paysdefenelon.fr](mailto:tourisme@paysdefenelon.fr)  
[www.fenelon-tourisme.com](http://www.fenelon-tourisme.com)

Lors de cette randonnée, vous emprunterez l'ancienne voie ferrée qui reliait Saint-Geniès à Salignac sur cette portion, dont une partie est devenue un chemin de castine. Au niveau des étangs, la maison du garde-barrière, un métier disparu aujourd'hui, est encore visible.

Grâce à ce QR code retrouvez ce tracé en version numérique sur le site [www.fenelon-tourisme.com](http://www.fenelon-tourisme.com)



# Pas-à-pas



**Départ :** Depuis le panneau d'appel situé **sur le parking en bas du village** (près du ruisseau et du lavoir communal), partir à gauche par la route de Salignac. Passer sur le petit point puis prendre la route à droite direction « Stade » « Canteloube ».

 Lavoir, au niveau du parking de départ

1. 400 mètres plus loin, à la bifurcation, partir sur la route à droite.
2. 250 mètres plus loin, dans un virage, quitter la route et monter en face par un chemin sous-bois non revêtu.
3. Au village de Canteloube, prendre à droite, puis quelques mètres plus loin à gauche. Longez une belle bâtisse en lauze, puis tournez à droite.
4. Au croisement, tourner à gauche. Vous rejoignez ainsi l'ancienne voie de chemin de fer, située sur la portion Salignac/Saint-Geniès.

## L'ancienne voie ferrée

« L'épopée du train »

De 1899 à 1955, le canton de Salignac a vu circuler le train faisant la ligne « Hautefort/Condat/Sarlat/Gourdon » entraînant un essor économique du pays sans précédent. Au summum de son activité, trois trains faisaient l'aller/retour dans la journée, puis des trains supplémentaires étaient mis en service les jours de grandes foires. Venant de Montignac le train traversait les communes d'Archignac et de Saint-Geniès (avec gare en bas du bourg) en suivant la vallée de la Chironde, puis la commune de Saint-Crépin-et-Charluet où était implantée au lieu-dit Eyrissou, la gare de Salignac (à 6 km du bourg !) pour quitter le canton de Salignac en direction de Sarlat. [...] Finalement cette ligne eut une vie bien courte. C'est en 1939 que le service est fermé aux voyageurs et réduit aux marchandises jusqu'en 1955. Le transport sur route avait l'avantage majeur de pouvoir aller jusque dans les usines ou dans les fermes chercher les animaux ou les produits à transporter.

5. Laisser le logis du garde-barrière sur votre gauche et prendre le chemin qui monte à droite.

## La maison du garde-barrière

Le garde-barrière, métier oublié aujourd'hui, était chargé de garder les barrières d'un passage à niveau. A l'époque, la fermeture et l'ouverture des barrières se faisaient manuellement.

6. Au chemin de castine, tourner à droite.
7. A la route, prendre à droite.
8. Au stop, tourner à droite puis directement à gauche.
9. A la fin de la route, poursuivre par le chemin en face.
10. Prendre à gauche la D64, puis une quinzaine de mètres plus loin, continuer par le sentier qui monte à droite.
11. A la croisée des chemins, prendre à droite.
12. Prendre la route goudronnée qui part en face. Environ 150 m plus loin, poursuivre par la route à gauche, qui se transforme en chemin.
13. A la croix, tourner à droite. Vous pouvez admirer le château de Saint-Geniès et l'église qui le jouxte.

## L'église et le château : panneaux explicatifs à lire sur place.

- Au porche en pierre « Société Saint-Roch », poursuivre la route en prenant le virage à gauche.
14. Tourner à gauche, puis directement à droite pour retrouver le parking de départ.

*\*source : Claude Latour, « Les rendez-vous de la Mémoire »*